



**HAL**  
open science

## Fassin Éric, L'inversion de la question homosexuelle

Régis Revenin

► **To cite this version:**

Régis Revenin. Fassin Éric, L'inversion de la question homosexuelle. Mouvements : des idées et des luttes, 2005, 45-46, pp.237-239. <10.3917/mouv.045.0235>. <hal-01423974>

**HAL Id: hal-01423974**

**<https://hal.science/hal-01423974v1>**

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ralisée, un problème de santé, même passager, peut très rapidement mener à une catastrophe. Son livre est un avertissement efficace contre les tentatives de privatisation des services de santé et l'élimination des minima sociaux.

L'expérience d'Ehrenreich est à la fois universelle et spécifique. Les occupations pénibles, l'aggravation des conditions de travail et les humiliations quotidiennes ne sont pas limitées aux USA. Par contre, la crainte de « sombrer » très rapidement en cas de difficulté passagère est en principe moindre en France – au moins, si l'on est citoyen ou résident de longue durée, qu'on parle bien le français, qu'on est capable d'utiliser les ressources institutionnelles et, point important, qu'on ne souffre pas d'une maladie mentale ou de troubles de la personnalité qui conduisent à un isolement social. Le sort de ceux qui manquent d'un ou de plusieurs de ces attributs est tout autre. Peut-être que le vrai équivalent français de l'expérience d'Ehrenreich est celle d'un « sans-papiers ». ●

ILANA LÖWY

ERIC FASSIN

### L'inversion de la question homosexuelle

Paris, Éditions Amsterdam, 2005, 202 pages, 17 €.

**L'***inversion de la question homosexuelle* rassemble treize textes de l'américaniste et sociologue français Eric Fassin, publiés dans divers ouvrages collectifs, quotidiens nationaux et revues scientifiques, entre 1997 et 2005. C'est-à-dire depuis les premiers débats sur le Pacs jusqu'aux récentes controverses autour de l'homoparentalité, du mariage « homosexuel », ou bien encore de la notion d'homophobie. Eric Fassin, professeur agrégé à l'École normale supérieure de Paris, co-directeur de *Au-delà du Pacs*<sup>1</sup>, co-auteur de *Liberté, égalité, sexualités*<sup>2</sup>, et auteur de la préface de la récente traduction française de *Gender Trouble* de Judith Butler<sup>3</sup>, est certainement l'analyste le plus pertinent des questions sexuelles en France. Il les inscrit dans une réflexion plus large, non seulement celle de l'égalité des droits, mais aussi celle de la critique des normes, et de la question des savoirs et du rôle de l'intellectuel et du savant dans une société démocratique. Eric Fassin considère que nous sommes en train de vivre une rupture historique, celle de l'*inversion de la question homosexuelle* : alors que depuis plus d'un siècle, ce sont d'abord l'aliénisme, la médecine légale, la psychanalyse et la sexologie, et plus récemment l'anthropologie et la sociologie, qui ont mis en cause, et dans une certaine

mesure construit, ou du moins façonné les homosexualités, ce sont désormais davantage les homosexuels qui mettent en question la psychanalyse et les sciences sociales, et plus généralement la société dans son ensemble. Eric Fassin déconstruit, avec clarté et finesse, les discours visant à entraver l'égalité des droits au nom d'une autorité transcendante, qu'il s'agisse d'une divinité quelconque, de « la » culture, de « la » loi, de « la » science ou bien encore de « la » tradition, et aujourd'hui – dernier-né des prétextes homophobes pour refuser l'Égalité – de l'« ordre symbolique », ensemble des normes sociales pensées comme naturelles, ou comment les tenants de l'ordre ont recyclé, dans un *package* modernisé, les préceptes religieux, au nom de l'intérêt de la société et au nom de l'Universel, gravement menacés par le péril communautariste. Ainsi, de 1991 – date à laquelle l'idée d'un contrat d'union civile pour les homosexuels apparaît en France, soit très exactement deux siècles après la dépénalisation de la sodomie par l'Assemblée constituante, les révolutionnaires ayant alors considéré qu'il s'agissait là d'un « crime imaginaire » – à aujourd'hui, que n'a-t-on pas lu et entendu à propos des homosexuels? Ils seraient un danger pour l'institution républicaine du mariage; ils voudraient des droits spécifiques, en opposition avec l'universalisme républicain « à la Française »; ils se réclameraient de la différence, alors finalement ne serait-ce pas normal qu'ils n'aient pas les mêmes droits que les autres?; ils seraient communautaires ou communautarisations; ils se « normaliseraient »...

D'abord, Eric Fassin démontre au contraire que les

1. Paris, PUF, 2001 (1999), 278 p.

2. Paris, Belfond, 2004 (2003), 367 p.

3. Paris, La Découverte, 2005.

homosexuels, par la mise en question de l'évidence des normes, permettent l'interrogation du processus normatif. Ou comment la minorité homosexuelle, et de manière plus générale, les groupes minoritaires, obligent la société dans son ensemble à s'interroger sur la norme, qui se révèle être plus une construction sociale discutable qu'une donnée culturelle ou naturelle immuable. La norme n'est plus normale, elle est simplement normée, tout autant que l'« ordre symbolique » ne va plus de soi, puisqu'il se révèle à la fois historique et politique, c'est-à-dire sujet aux changements et ouvert à la négociation démocratique, comme le sont d'ailleurs toutes les autres questions non sexuelles. Eric Fassin avance même l'idée que si des droits égaux pour tous sont reconnus, la société dans son ensemble gagnera en démocratie. Par ailleurs, force est de constater que les homosexuels ne réclament aucunement des droits spécifiques, mais souhaitent les mêmes droits, parce qu'ils ont déjà les mêmes devoirs, au nom du principe d'égalité. Et si les homosexuels se constituent en groupe de pression, c'est sans doute plus pour revendiquer l'égalité au nom de l'universalisme républicain justement, qui, s'il ne reconnaît les mêmes droits et devoirs pour tous les citoyens, ne restera *in fine* qu'un particularisme communautaire – bien réel celui-là! – blanc, bourgeois, hétérosexuel et masculin. Enfin, concernant la normalisation des homosexuels, Eric Fassin relève la sacralisation, chez certains intellectuels, de Sylviane Agacinski à Irène Théry en passant par les psychanalystes lacaniens, de la figure paradigmatique de l'homosexuel marginal ou pervers. N'est-ce pas égale-

ment – en partie, et certes sous une autre forme – l'essence même de la pensée *queer*? Est-ce que ce ne sont pas les mêmes craintes ou critiques que l'on voit émerger chez certaines féministes et/ou militantes lesbiennes vis-à-vis du mariage « homosexuel » ou de l'homoparentalité? Est-ce alors naïf de penser que l'ouverture aux homosexuels du mariage et de la parentalité bouleversera certainement ces institutions? Eric Fassin croit que l'égalité permettra non pas de « penser l'invention d'une culture gay autour du mariage et de la famille », mais de repenser « une culture inventive à partir de l'actualité homosexuelle de ces institutions », à la manière de Michel Foucault. Alors, les homosexuels sont désormais perçus comme des individus ou des couples, mais pas encore comme des familles. Aussi l'idée d'un mariage « bis » à la scandinave, excluant la parentalité, avait-elle été avancée, toujours au nom de l'« ordre symbolique » et de la sacrosainte différence des sexes, décrits par certains « experts » comme des fondamentaux de notre civilisation.

Eric Fassin nous rappelle toutefois que le rôle de l'anthropologue ou du sociologue n'est pas de dire « la » norme, mais d'apprendre de la réalité sociale, de s'en nourrir, plutôt que d'essayer de la construire. Aussi nous invite-t-il à bien distinguer deux aspects de ce que l'on appelle désormais couramment l'homophobie : l'homophobie « ordinaire » (définition psychologique), c'est-à-dire le rejet des homosexuels, comme la misogynie est le rejet des femmes; et l'hétérosexisme (définition idéologique) qui légitime et encourage même l'homophobie « ordinaire » (et notamment les récentes agres-

sions physiques, dont certaines d'une extrême violence), en cela qu'il hiérarchise et instaure l'inégalité entre les sexualités, mais aussi entre les sexes. L'intérêt de la distinction tient surtout au fait que tout le monde (ou presque), aujourd'hui en France, est favorable à la lutte contre l'homophobie (dans son acception la plus floue), mais que peu (encore) souhaitent bouleverser l'ordre social et sexuel, en érigeant l'homosexualité au rang de sexualité « ordinaire ». Alors pourquoi donc, si les homosexuels sont des êtres humains et des citoyens comme les autres, ne pas leur octroyer des droits égaux? Pourquoi continuer à les traiter comme des citoyens de seconde zone? Pourquoi leur faire signer leur contrat de Pacs – cette loi ô combien anti-républicaine, car conçue pour les besoins spécifiques d'une catégorie de sous-citoyens, les homosexuels, et n'apportant que de maigres sous-droits et de réels devoirs en revanche, les hétérosexuels ayant eu le choix de pouvoir ou non se marier, de pouvoir ou non « avoir » des enfants – au tribunal plutôt qu'en mairie? Qui distinguerait encore aujourd'hui en France le rejet des Arabes, des Asiatiques, des Juifs ou des Noirs, et le fait de les considérer comme des « races » inférieures? Les deux aspects de cette haine judéophobe ou raciste ne constituent-ils pas « le » racisme? Aussi la loi contre l'homophobie récemment adoptée en France permet-elle d'évacuer les revendications égalitaires, ce qui n'a guère ému bon nombre d'intellectuels qui se sont en revanche insurgés contre cette même loi au nom de la liberté d'expression. La judéophobie, le racisme et le sexisme sont-ils également des opinions? Et quand Eric Fassin évoque la question de

l'homophobie qui serait, *dixit* les élites françaises, plus répandue dans les « classes » populaires, les recherches historiques les plus récentes abondent en son sens: aussi bien dans le New York des années 1890 à 1940 que dans le Paris de la Belle époque<sup>4</sup>, les homosexuels des « classes » populaires furent sans doute plus libres et mieux acceptés que ceux appartenant aux « classes » dominantes. Car, enfin, où mieux que chez les élites l'hétérosexisme résiste-t-il? N'est-ce pas sous une plume bourgeoise que sont nées, au XIX<sup>e</sup> siècle, les perversions sexuelles? Critiquer l'homophobie des « classes » populaires, n'est-ce pas finalement, pour les élites, le moyen de cacher, aujourd'hui, leur propre hétérosexisme? Selon Eric Fassin, les élites se situent dans ce « juste milieu » entre discrimination et égalité, entre ordre et mouvement. Il n'est qu'à regarder la récente affaire du mariage « trans » de Rueil-Malmaison: il s'agit là de deux hommes, mais juridiquement, l'un est devenu femme (transsexuelle), et l'autre est un homme (transgenre). Or l'administration et la justice françaises leur refusent le droit de se marier, non pas tant en raison de leur « sexe » comme c'était le cas jusqu'à présent, mais sous prétexte qu'identitairement, les deux partenaires se vivent comme des femmes. Depuis quand le non-respect des normes traditionnelles de genre, clairement inspirées de préceptes religieux, est-il un obstacle au mariage civil et laïc? Dans cette optique, pense-t-on légitimement interdire à une

femme hétérosexuelle « virile », ou à un homme hétérosexuel « efféminé », de se marier avec une personne de sexe opposé? Au nom de quelle autorité transcendante cette fois-ci, la croisade hétérosexiste serait-elle alors menée? ●

REGIS REVENIN

CHRISTIAN BAUDELLOT, ROGER ESTABLET  
**Suicide, l'envers de notre monde**

Paris, Editions du Seuil, 2006, 263 pages, 21 €.

Christian Baudelot et Roger Establet s'interrogent: « *Peut-on faire la sociologie d'une exception?* » Comment la statistique peut-elle servir à mesurer une exception? Peut-on engager la sociologie d'un événement aux contours et aux incarnations si personnels, aux racines et aux conséquences si subjectivement douloureuses? Silence de ceux qui sont partis; douleurs, colères et interrogations de ceux qui ne peuvent que prendre acte d'un départ si particulier. Si le suicide reste une exception statistique, la charge émotionnelle dont il est porteur lui « assure une grande visibilité dans la vie sociale ». Et les auteurs d'interpeller le lecteur: « *Autour de vous: combien?* » Le suicide questionne nécessairement le sujet au plus profond de lui-même. Les commentaires des anthropologues « éclairent les conditions sociales dans lesquelles les suicides s'accomplissent à Singapour; mais une fois éclairé, le lecteur français comprend intuitivement le sens des messages laissés par les Chinois ou les Indiens de Malaisie au moment de mourir. »

La sociologie se heurte à une contradiction majeure: « *les variations des taux de suicide montrent à quel point la structure des sociétés importe dans la construction identitaire de chacun; mais la crise suicidaire se ressemble d'un pays à l'autre.* » Comment prendre acte de la dimension profondément personnelle et subjective de l'évènement et simultanément vouloir le construire comme un

4. Cf. G. CHAUNCEY, *Gay New York: 1890-1940*, Paris, Fayard, 2003 (1994); R. REVENIN, *Homosexualité et prostitution masculines à Paris: 1870-1918*, Paris, L'Harmattan, 2005.